



Rapports d'évaluation déposés par le Distributeur en 2012

ALIMENTER L'AVENIR

Rencontre du 12 mars 2012

Fichier source : Présentation Régie 12 mars 2012.ppt

Tronc commun (2009)

- Dans le premier rapport du DRMC, l'évaluateur avait recommandé une évaluation de l'influence de ce programme sur les non participants ⁽¹⁾ 
- Depuis, cette évaluation inclut aussi :
 - ✓ L'influence résiduelle du DRMC sur les participants qui n'a pas été comptabilisée dans les résultats de ce programme
 - ✓ L'influence des communications générales d'Hydro-Québec
- Suite au rapport de suivi 2010 de la Régie de l'énergie⁽²⁾, les ajustements suivants ont été apportés
 - ✓ Ajout d'un échantillon spécifique pour les anciens participants afin de réduire la marge d'erreur associée aux économies unitaires attribuables à ces ménages
 - ✓ Économies totales calculées sur des gains unitaires par type de ménage (non participants vs anciens participants)
- Après plusieurs évaluations⁽³⁾, le Distributeur constate qu'il y a persistance de de **l'existence** de l'influence résiduelle du DRMC et des communications générales d'Hydro-Québec dans le temps

Tronc commun (2009)

- L'influence du Tronc commun en 2009 tend à diminuer depuis la dernière évaluation⁽⁴⁾ et les économies sont à la baisse

Gains nets	Anciens participants	Non participants	Total
Évaluation précédente	41 kWh	34 kWh	35 kWh
Évaluation Année 2009	34 kWh	26 kWh	28 kWh

Économies nettes totales	Anciens participants	Non participants	Total
Évaluation précédente	--	--	80 GWh
Évaluation Année 2009	18 GWh	42 GWh	60 GWh

- En 2009, 60 GWh seront crédités au Tronc commun et ce, pour une période d'un an conformément à la recommandation émise par l'évaluateur lors de la première évaluation⁽⁵⁾

Éclairage résidentiel (2010)

ALIMENTER
L'AVENIR

- Avec l'évaluation 2010 du programme Éclairage résidentiel, il apparaît que
 - ✓ Le potentiel résiduel pour les fluorescents compacts reste élevé même s'il a diminué légèrement depuis la dernière évaluation (58% en 2010 vs 60% en 2008-2009⁽⁶⁾)
 - ✓ La taille du marché des fluorescents compacts a légèrement augmenté entre 2009 et 2010
 - ✓ Le programme fonctionne en général de façon très satisfaisante
- En ce qui concerne plus spécifiquement le bénévolat, il apparaît que :
 - ✓ Une première estimation de ce phénomène a été possible dans le cas des luminaires *Energy Star*
 - ✓ L'importance relative du bénévolat dans le cas des fluorescents compacts tend à diminuer par rapport aux ventes totales ►
 - ✓ Une nouvelle méthode a été déployée (approche Delphi) en vue de mieux quantifier le phénomène de bénévolat notamment avec plusieurs rondes de rencontres auprès des intervenants du marché (fabricants et détaillants)

Éclairage résidentiel (2010)

- Les méthodologies déployées pour évaluer le bénévolat restent les plus adéquates compte tenu
 - ✓ Du peu de données disponibles sur les ventes au Québec
 - ✓ De l'état de l'art pour évaluer ce type d'effet indirect
- La triangulation des résultats à partir des réponses données par les fabricants, les détaillants et les ménages, reste la seule approche prudente pour ne pas surestimer le bénévolat
- Les résultats du programme en 2010 restent stables à 47,7 GWh par rapport à ceux de 2008 et 2009 (ou 49,0 et 49,9 GWh respectivement⁽⁷⁾)
- En conclusion, les économies nettes établies par l'évaluation en 2010 sont passablement supérieures aux résultats du suivi interne

	Année 2010
Résultats de l'évaluation (a)	47,7 GWh
Suivi interne d'Hydro-Québec (b)	25,3 GWh
Taux de réalisation (a)/(b)	188,5%

Électroménagers (2008-2009)

- L'influence du programme a été importante au cours des années 2008 et 2009, notamment par l'entremise des communications
- Les effets indirects restent non négligeables sur la période 2008-2009
- Depuis la dernière évaluation, une étude aux États-Unis⁽⁸⁾ a permis de quantifier les économies associées à la sécheuse découlant de l'essorage plus efficace des laveuses *Energy Star*
- Le gain brut après effets croisés pour les laveuses *Energy Star* s'établit désormais à 221,3 kWh
- Les résultats de l'évaluation 2008-2009 sont passablement supérieurs aux résultats du suivi interne notamment à cause du nouveau gain unitaire pour la laveuse *Energy Star*

Économies nettes (GWh)	2008	2009	Total
Résultats de l'évaluation (a)	28,03	20,10	48,13
Suivi interne d'HQ (b)	11,33	8,76	20,09
Taux de réalisation (a)/(b)	247,3%	229,5%	239,6%

- (1) **SOM**, «*Évaluation du programme du diagnostic résidentiel «Mieux consommer» 2004 à 2006*», Rapport final (révisé), Octobre 2007, p. 26
- (2) **Régie de l'énergie**, «*Rapport de la Régie – Suivi des évaluations des programmes du PGEÉ d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité*», 3 août 2010, Paragraphes [21] et [23], p. 9
- (3) **Évaluations réalisées depuis 2007 sur le tronc commun**
 - (a) **SOM**, «*Rapport d'évaluation sur le projet pilote à Trois-Rivières du programme Diagnostic résidentiel «Mieux consommer» avec l'approche régionale et communautaire*», Janvier 2010
 - (b) **SOM**, «*Influence d'Hydro-Québec (tronc commun) sur l'implantation de mesures d'économie d'énergie – Période évaluée : Année 2009*», 28 juin 2011
 - (c) **SOM**, «*Influence d'Hydro-Québec (tronc commun) sur l'implantation de mesures d'économie d'énergie – Période évaluée : Année 2010*», 20 février 2012
- (4) **Idem** note (3)(a), p. 45 et p. 61
- (5) **Idem** note (3)(a), p. 60 et p. 61
- (6) **Econoler**, «*Produits Mieux Consommer – Éclairage résidentiel - Période évaluée : Années 2008 et 2009*», Rapport final, 30 mars 2011, p. 14
- (7) **Idem** note (6), p. 31
- (8) **Vermont Energy Investment Corporation (VEC)**, «*Mid-Atlantic Technical Reference Manual, Version 1.0, May 2010*

«Nous n'avons toutefois pas considéré ici l'influence d'Hydro-Québec sur l'implantation de mesures d'économies d'énergie par les NON-PARTICIPANTS au programme du DRMC comme nous l'avons fait pour le programme des thermostats et celui des minuteries pour filtre de piscine.»

(...)

Recommandations

(...)

«Évaluer l'impact énergétique de l'implantation de mesures d'efficacité énergétique chez les non-participants aux programmes et l'influence d'Hydro-Québec sur les économies générées.»

Source : SOM, «Évaluation du programme du diagnostic résidentiel «Mieux consommer» 2004 à 2006», Rapport final (révisé), Octobre 2007, p. 26



Annexe

